

La France modernise sa diplomatie

Par Éric Chevallier

Les diplomates ne peuvent rester à l'écart du mouvement général de modernisation des services de l'État que connaissent la plupart des pays de l'OCDE, et beaucoup d'autres, depuis une ou deux décennies. La spécificité de leurs métiers ne les exonère pas de l'obligation de transparence vis-à-vis de l'opinion publique et du Parlement.

La conviction du ministre des Affaires étrangères et européennes, Bernard Kouchner, est que son ministère et, plus généralement, l'ensemble du dispositif public chargé de l'action extérieure de la France, doivent se réorganiser en profondeur dans un environnement international en bouleversement : nouveaux enjeux et nouveaux défis pour la diplomatie, nouveaux acteurs et nouvelles missions.

Les ministères des Affaires étrangères de nos principaux partenaires font face aux mêmes défis que nous : contrainte budgétaire forte, nécessité de supprimer des emplois, redéploiement de la carte diplomatique et consulaire vers les zones émergentes, et nécessité de renforcer la coordination interministérielle de l'action extérieure. Nous suivons avec la plus grande attention

la façon dont la plupart de nos partenaires font évoluer leur administration et leur réseau diplomatique et procédons régulièrement à des échanges d'expérience sur ces sujets.

Notre but est de rendre à notre ministère la responsabilité de fixer le cap de l'action de la France à l'extérieur de nos frontières. Il faut rationaliser le réseau extérieur de l'État. Le Ministère mène une politique d'adaptation permanente de son réseau, et souhaite aujourd'hui amplifier son effort, sur la base de deux principes : le premier est la réaffirmation de l'universalité de notre réseau, qui constitue pour notre pays un atout majeur dans un contexte de compétitivité mondiale accrue; le second est la modulation de notre présence en fonction de l'intensité des enjeux et de nos intérêts.

Pour associer étroitement les agents à la réflexion engagée pour l'élaboration du Livre blanc sur la politique étrangère et européenne de la France, un site d'information « Livre blanc » a été ouvert sur l'intranet du Ministère à partir du mois d'octobre 2007. Il a reçu près de 18 500 visites et 600 contributions.

De nombreuses propositions ont été formulées pour améliorer les différents dispositifs en place : ouverture la plus large possible vers les experts venus de l'extérieur, qui doivent notamment être au cœur de la future direction générale de la mondialisation, du développement et des partenariats; renforcement de la politique de mobilité des diplomates vers l'extérieur (mise en place d'une cellule dédiée); réforme des régimes de rémunération à l'administration centrale et à l'étranger pour mieux prendre en compte le mérite, les fonctions exercées et la réalité des conditions de vie; réforme statutaire permettant de nommer de jeunes agents comme ambassadeurs dans les « postes de présence diplomatique »; et mise en place de mesures concrètes pour améliorer les conditions de travail à l'administration centrale (par exemple la généralisation des ordinateurs portables), pour simplifier les méthodes de travail et pour permettre une meilleure conciliation de la vie privée et de la vie professionnelle (véritable statut des conjoints entre autres).

La plupart de ces propositions ont été reprises par la Commission du Livre blanc, et le ministre s'est engagé à ce que de réels progrès soient obtenus et ressentis comme tels par les agents du Ministère.

Éric Chevallier est porte-parole officiel, directeur de la communication et de l'information et conseiller spécial pour les crises et conflits au ministère des Affaires étrangères et européennes de la France.



Éric Chevallier : « Il faut rationaliser le réseau extérieur de l'État. »